

AVIS A LA POPULATION

VICE-MAIRE

Le Conseil communal a nommé M. Stéphane Siess, « Vice-Maire 2016 ».

ALARME

Un essai de sirène est prévu le **mercredi 3 février 2016 entre 13h30 et 14h00**.

SECURITE ROUTIERE - ECOLIERS



Les Autorités communales ont été interpellées à plusieurs reprises au sujet des enfants qui se rendent ou reviennent de la gare à vélo. En cette période de l'année où la nuit tombe rapidement ou par temps de brouillard, certains jeunes cyclistes circulent sur des vélos où lampes et catadioptrés font défaut.

Afin de garantir la sécurité de ces enfants en les rendant plus facilement repérables par les automobilistes, **nous demandons, à vous, parents, d'être vigilants et de faire en sorte que les vélos de vos enfants bénéficient d'un bon éclairage (avant et arrière).**

Le port de bandes réfléchissantes sur les sacs d'école, les vêtements ou les chaussures des piétons, petits et grands, est également vivement recommandé.

Nous rappelons également, aux cyclistes, qu'ils doivent circuler **à droite** et non pas au milieu de la route !!!



BONNE ANNEE 2016 !

Les Autorités communales vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016 !**

Santé

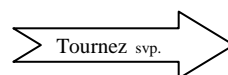
Bonheur

Paix

Joie

Tolérance

Prosperité



REMISE DES MERITES 2015

Les Autorités communales ont décidé, comme les années précédentes, de remettre sur pied une cérémonie de « Remise des mérites ».



Cette cérémonie a pour but de féliciter et 'rendre hommage' aux citoyennes et citoyens qui, durant l'année 2015, ont réussi avec brio leur CFC, diplôme scolaire, diplôme professionnel et/ou se sont distingué(e)s en gagnant un prix sportif, culturel, etc.



Nous donnons donc par le présent 'tous-ménages' la possibilité à tous les habitants d'annoncer les personnes qui remplissent les critères indiqués ci-dessus.

Pour ce faire, il vous suffit de compléter et retourner le coupon ci-après au Secrétariat communal jusqu'au 20 janvier 2016.

Le Conseil communal procédera ensuite à une évaluation des candidatures.



Attention : seules les inscriptions qui auront été effectuées par écrit au Secrétariat communal seront prises en compte.

La date de la cérémonie de « Remise des mérites » vous sera communiquée ultérieurement.



Annonce – méritant(s) 2015

Nom/Prénom _____ Nom/Prénom _____

Prix, diplôme _____ Prix, diplôme _____

Branche, secteur _____ Branche, secteur _____

Remarque _____ Remarque _____

Des formulaires d'annonce supplémentaires sont disponibles au Bureau communal (tél. :032 / 474 47 43).

